

Du "Bureau de Paris" au "Bureau de l'OIT en France"

par Jean-Daniel LEROY Ancien Directeur du Bureau de l'OIT en France

Je suis heureux et reconnaissant à la *Lettre aux anciens* de me donner l'occasion d'y apporter, comme vous l'avez souhaité, cher Ivan, " un point de vue personnel sur le rôle et l'activité du Bureau de Paris " que j'ai eu l'honneur de diriger du 1er février 1998 au 31 décembre 2006.

En rendant compte, alors, tant à mes collègues du Siège, du " Terrain ", du Centre de Turin et de l'Institut qu'à mes interlocuteurs français, de l'exécution du mandat qui m'avait été confié neuf ans auparavant, je disais : " Vous qui savez mieux que personne la passion que peut susciter notre Organisation, qu'on l'incarne, qu'on y représente son pays ou qu'on la représente dans son pays ou ailleurs, vous comprendrez, sans doute mieux que d'autres, les sentiments qui m'animent aujourd'hui ". Après avoir salué " la chance, sans laquelle rien n'est possible " (J'y reviendrai) et remercié " la petite équipe, ardente, du bureau " (J'y reviendrai aussi) ainsi que mes collègues et mes interlocuteurs (Je n'aurais garde de les oublier) de la part, importante, qu'ils avaient au bilan de ma mandature, je notais, avec plaisir, qu'" A la veille de mon 65ème anniversaire et après 44 ans de présence au carrefour de l'économique, du social, de l'international et du politique (...) c'est cette dernière mission qui m'aura retenu le plus longtemps " et j'avouais que " si le temps ne m'y avait pas rattrapé, je ne l'aurais pas vu passer ". C'est dans le même état d'esprit, de passion, d'engagement et de gratitude, que je vais tenter d'évoquer, aujourd'hui, le rôle et l'activité du " Bureau de Paris " (désormais intitulé : " Bureau de l'OIT en France ").

Premier a avoir été créé " sur le terrain ", en janvier 1920, et ayant rempli ses missions depuis, et sans interruption, y compris pendant la seconde guerre mondiale et l'Occupation, le mandat et l'action du Bureau de Paris ont, évidemment, évolué au fil de ces 87 ans. Il en aura été de même, on le verra, pour la période 1998-2006 et on pourra s'essayer à le deviner pour demain...

Grâce à la *Lettre*, certains moments de cette longue histoire sont bien connus de ses lecteurs, je songe, notamment, à votre article, cher Ivan, de mai 2001 sur " *Le Bureau de Paris pendant la Guerre* " et à la publication, ultérieurement, et grâce aux bons soins de Françoise BOUFFEZ, de Monique THEODORE-MORIN et de Jean-Jacques CHEVRON, des " Souvenirs " d'Aimée-Elise MOREL qui témoignent de sa collaboration avec Albert THOMAS de 1916 à 1920, puis des premières années de la création du " Bureau " jusqu'à la sombre période de l'Occupation pendant laquelle, avec héroïsme, elle en assura la direction, et ce jusqu'en 1949.

La *Lettre* a bien voulu m'autoriser à reprendre ces articles dans le site Internet que j'ai eu le plaisir de créer, en 2002. En effet, j'indiquais dans mon premier " Editorial " de Juin 2002 que ce site, " portail d'entrée " naturel du site central de l'Organisation et support d'informations, en temps réel, sur l'action de son Bureau, prenait aussi le

parti de réserver une place privilégiée à la longue et riche histoire de la relation entre la France et l'OIT. Ainsi, les lecteurs de la *Lettre*, s'ils veulent bien le visiter, y trouveront sous " le Bureau de l'OIT en France " l'historique de la constitution du réseau des Bureaux dans les pays industrialisés, les raisons d'être de ce réseau et les missions qui en résultent, en général et dans le cas particulier du " Bureau de Paris ". Ils y trouveront aussi, sous les plumes amicales de Jean Louis CARTIER, d'Antoine LAVAL et de Jean Jacques OECHSLIN, les caractéristiques, très particulières, de la Délégation française des Gouvernements, des Travailleurs et des Employeurs ainsi que la liste des délégués français de ces 3 collèges, depuis l'origine et quelques " bios ". Ils y trouveront enfin, au fil des éditoriaux et des mises à jour, le détail des initiatives et des réalisations du Bureau pendant cette mandature et, notamment, la portée et les textes des 3 accords de coopération entre le BIT et la France (1999-2001, 2002-2005 et, enfin, 2006-2009).

Aussi, dans le cadre, limité, de cet article, je me garderai de prétendre restituer l'intégralité de ce qu'ont été, sur la période, le " rôle et l'activité " du Bureau ; je me propose plutôt de partager avec le lecteur de la *Lettre* quelques impressions autour de quelques souvenirs, privilégiés, que je garderai de cette mission.

" Une longue complicité "

Le 4 juin 1997, le Commissaire interministériel pour l'Emploi que je suis depuis le 29 août 1996 est à la disposition d'un nouveau Ministre, Martine AUBRY ; c'est la troisième cohabitation entre, d'une part un Président de la République issu d'une composante du champ politique et, d'autre part, une majorité parlementaire et un Gouvernement, issus de son opposition. J'en connais les rigueurs : j'étais dans les cabinets des deux premières, auprès de Michèle BARZACH, Ministre de la Santé et de la Famille 1986-1988, auprès de Michel GIRAUD, Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle 1993-1995. A l'automne, je comprends qu'au delà de la (di)gestion de la " divine " surprise et après les torpeurs qu'autorise l'inertie estivale, le Ministre (ou sa technocratie) ne veut plus du Commissariat, voire du Commissaire... Je me considère comme " disponible " et je songe au BIT...

Je croyais bien le connaître ; en effet, depuis 1972 à la Direction de la Sécurité sociale et 1974 à la Direction de la Population et des Migrations et jusqu'en 1983, j'ai été, notamment, en charge des relations internationales, jusqu'à en diriger le Service pour le compte des Ministères sociaux en 1984-85. Ainsi, je participe régulièrement au collège des " experts gouvernementaux " avec mes amis Jean Louis CARTIER et Maurice RAMOND, dans l'équipe que dirige Alexandre PARODI puis Gabriel VENTEJOL, Délégué gouvernemental de 1976 à 1986. Je découvre avec plaisir l'alchimie du BIT, Francis BLANCHARD, François TREMEAUD, Francis MAUPAIN et d'autres.

Plus particulièrement, 4 occasions m'avaient été données de resserrer mes liens personnels avec le BIT.

La première, en 1980-1984. Aux Nations Unies, sur l'initiative de l'Ambassadeur Délégué du Mexique, la résolution de l'Assemblée générale du 18 décembre 1979 a créé un " groupe de travail ouvert " pour élaborer une " Convention sur les droits de l'homme des travailleurs migrants ". L'Ambassadeur Délégué mexicain la préside. J'y participe et j'y retrouve mes collègues européens en charge des politiques migratoires, notamment l'allemand Ernst KREUZALER, le finlandais Juhani

LONNROTH, l'italien Gianluca BERTINETTO. Tous les autres pays sont représentés par des diplomates des délégations à New York. Le contentieux historique entre le Mexique et les Etats-Unis pèse sur le projet du Président. Les conventions pertinentes du BIT sont délibérément ignorées. Après avoir pris l'attache du BIT, nous imposons au Président de faire travailler le groupe sur des projets élaborés par nous-mêmes, constitués en " amis du Président " ; simultanément, entre les deux sessions annuelles, nous préparons ces projets, alternativement dans nos capitales respectives, avec notre collègue du BIT, Roger BÖHNING. Jean Louis CARTIER m'y succède lorsque je quitte le Ministère pour la Ville de Paris, en 1985, Les travaux dureront 10 ans avant que la Convention soit adoptée par l'Assemblée générale le 18 décembre 1990, puis 13 ans pour entrer en vigueur, le 1er juillet 2003....

La deuxième, en mars 1994. Je suis, depuis avril 1993, Conseiller auprès du Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Michel GIRAUD et j'ai gardé les affaires internationales en portefeuille. Le Ministre est sincèrement convaincu de la nécessité de définir et de promouvoir les " Droits fondamentaux du travail " ; il l'a dit à la tribune de la conférence du BIT, en juin 1993. A peine élu, en 1993, le Président CLINTON, reprenant une idée du Ministre japonais du Travail, annonce l'invitation, à Detroit, pour mars 1994, conjointement des Ministres du Travail et des Ministres de l'Economie des pays du G7. Le Ministre GIRAUD y défendra, seul, les " Droits fondamentaux ". On le note à Genève.

La troisième, dans ce même printemps 1994. Il s'agit de préparer la position française à un certain " Sommet mondial pour le développement social " des Nations Unies " initiée par l'Ambassadeur Délégué du Chili, Juan SOMAVIA. La première étape, pour moi, consiste à emporter l'arbitrage du Premier Ministre pour la désignation du " Coordinateur ". Trois ministres sont concernés et ont chacun leur " champion ". Pour Simone VEIL, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires sociales, principalement concernée par la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, c'est Colette MÊME, Conseiller d'Etat unanimement respectée ; pour Alain JUPPE, Ministre des Affaires étrangères, c'est Lionel JOSPIN, de retour dans l'administration française ; pour Michel GIRAUD, c'est Yvon CHOTARD. Le Premier Ministre choisit le Délégué du Gouvernement au Conseil d'administration du BIT. La position française s'élabore donc en mêlant le tripartisme du BIT et la société civile à la manière du Conseil économique et social. Sur le fond, la dimension " Emploi " chère à l'Organisation et, surtout, la définition des " Droits fondamentaux " telle que l'entend le BIT, s'y retrouvent. Devenue position européenne à la faveur de la présidence de l'Union exercée par la France au premier semestre 1995, le travail de la " Commission CHOTARD " se retrouve, pour l'essentiel, dans les " conclusions " de la Conférence de Copenhague de mars 1995.

La quatrième de ces occasions privilégiées fut le G7 Emploi de Lille d'avril 1996. Après l'élection présidentielle de 1995 et la constitution du Gouvernement d'Alain JUPPE, je suis demeuré auprès du nouveau Ministre du Travail, Jacques BARROT. En mai, Jacques CHIRAC reprend l'initiative du Président CLINTON et invite le G7 Emploi, à Lille, pour le printemps prochain.

En Juin, la Présidence de la République désigne les deux " Coolies ", Jean Philippe COTIS, pour le Ministre des Finances, moi-même pour le Ministre du Travail (nous étions déjà les conseillers de nos Ministres respectifs, à Detroit) qui, sous l'autorité du " Sherpa " de l'Elysée, Jean David LEVITTE, vont préparer cet exercice. Dès le début, l'Elysée retient l'idée d'introduire le Directeur général du BIT, dans le G7

Emploi, à parité avec le Secrétaire général de l'OCDE, ce dernier étant, depuis le Sommet originel des Chefs d'Etat et de Gouvernement du G7 de Rambouillet, en novembre 1975, le seul à apporter des " contributions " à ces travaux. Nous plaidons avec succès cette proposition dans les capitales des Etats du G7, à la Commission et à l'OCDE et nous nous concertons avec le BIT. Du 31 mars au 1er avril, Michel HANSENNE participe au G7 Emploi de Lille et le DG sera invité à chacun des G7 Emploi suivants. C'est dans cette dynamique qu'Yvon CHOTARD, qui m'honore de son amitié, me suggère de poser ma candidature à la direction du " Bureau de Paris " du BIT sur le point d'être libérée par Yannick SIMBRON qui l'anime depuis 1991.

" Premières impressions "

Le 1er février 1998, je m'engage donc dans le couloir du 4ème étage du " Bâtiment des Délégations " de l'UNESCO, rue Miollis, autour duquel, entre la Délégation du Mali et celle de la Colombie, se distribue le " Bureau de Paris ". On est loin du prestige du 205, boulevard Saint Germain, sur le carrefour Bac, que le Bureau aura occupé plus d'un demi siècle.

Adolescent, j'habitais avec mes parents de l'autre côté du carrefour, vis-à-vis du Bureau et, cherchant la paix, j'y avais découvert avec délices sa " salle de lecture " aux fenêtres arrondies par le pignon de l'immeuble haussmannien, aux bibliothèques chargées de luisantes reliures de cuir, à l'impressionnante cheminée sur le manteau de laquelle le buste d'Auguste COMTE imposait le silence aux lecteurs qui trouvaient là, dans ce qui est resté jusque dans les années 80, le principal si ce n'est le seul, centre de documentation, économique et social, en France. C'était alors dans les années 60, du temps d'Augustine LEON-JOUHAUX et, notamment, de Luce ESPINASSE qui rayonna sur le Bureau pendant plus de 30 ans et eu, à partir des années 50, la haute main, sur la Bibliothèque et sur la Documentation.

A l'expiration de son bail, fin 1990 et chassé de cet Eden par la perspective de l'explosion de son loyer, son directeur d'alors, Eric HINTERMANN, avait trouvé refuge à l'UNESCO qui, déserté par les Etats-Unis et d'autres, était au large dans ses locaux. Michèle PERSON, Jacqueline LISSILOUR et Josette GERVAIS, qui constituent (avec Jocelyne LIBERT, que je ne verrai pas, en longue maladie et qui décèdera sans avoir pu reparaître au Bureau) l'effectif permanent du Bureau m'y accueillent. Elles ont connu " le boulevard Saint Germain " où elles ont été recrutées par Augustine LEON-JOUHAUX ou par Gérard LARRUE. Comme le souvenir du " Noble faubourg ", celui de Mme JOUHAUX qui dirigea le Bureau pendant 22 ans, habite encore les cœurs. Aussi solide et puissant que l'immeuble du carrefour Bac, Mme JOUHAUX, bientôt centenaire, reste, 27 ans après l'avoir quitté, " la patronne " du " Bureau de Paris " et irradie encore les collaborateurs qu'elle a recrutés : Monique THEODORE-MORIN, Jocelyne LIBERT, Josette GERVAIS, Jacqueline LISSILOUR et Luce ESPINASSE, déjà citées, Annie WOLF, Anne-Marie BRAULT, Colette ARCAS-LUQUE, Claudine COHEN et Robert FALAISE ou qui le furent par Gerald LARRUE : Michèle PERSON (déjà citée), Brigitte du JEU, Daniel ROYER et Jean Louis ESCALIER.

Je prendrai la pleine mesure de la nostalgie dans laquelle baigne le Bureau en 1998 lorsque, rendant la visite de courtoisie du nouveau directeur à Marc BLONDEL, délégué des travailleurs, à cette responsabilité depuis 1981, familier du BIT depuis plus longtemps encore, je l'entends me promettre de venir me voir " boulevard Saint

Germain "...A certains égards, je n'aurai le sentiment " de faire partie du Bureau de Paris " que le jour où je fus convié à me joindre au collège des anciens collaborateurs de Mme Augustine LEON-JOUHAUX (ou de ceux, comme François TREMEAUD, dont elle avait accompagné les premiers pas) pour fêter, en 1999, ses 100 ans, dans sa coquette maison de retraite de Meudon. Mais, ce 1er février 1998, je vois bien que le moral de mes collaborateurs qui, après Mme JOUHAUX, ont vu passer Gérard LARRUE, Micheline GALABERT, Eric HINTERMANN, Yannick SIMBRON, partir en retraite leurs collègues et leurs postes être supprimés, n'est pas au zénith...

Pour l'instant, je m'installe en sortant de leurs cartons l'équipement informatique que le Siège nous a envoyé, il y a quelques mois. Josette GERVAIS me donne quelques rudiments de bureautique, je me jette dans " Windows pour les nuls ", je m'essaie aux fusions, je fais des cauchemars de sténo dactylo, je maudis l'ENA de ne m'avoir rien appris (de vraiment utile).

Enfin, je découvre, avec ravissement, Group Wise et avec passion mes nouveaux collègues du réseau d'EUROPE, notre Directeur Heribert SCHARRENBROICH, Orphal HEMBRECHTS, Pierre De LAME, mais aussi Yvonne BARRAS, Fabienne VUILLIEZ, Nadia BERNY et, dans leurs capitales, Peter BRANNEN à Londres, Ernst KREUTZALER à Bonn, Marcel BOURLARD à Bruxelles, Maurizio SACCONI à Rome, Manuel SIMON à Madrid, Pauline BARRETT-REID à Moscou, Gulay ASLANTEPE à Ankara et, bientôt, Petra ULSHOEFER à Budapest. Le mandat que m'a donné le Directeur d'EUROPE, flanqué d'Orphal et de Pierre est simple ; c'est, sans doute, celui qu'ont reçu mes prédécesseurs : D'abord, obtenir, pour le Bureau, une subvention d'investissement et de fonctionnement du Gouvernement français, ensuite, quitter l'UNESCO pour une localisation donnant, comme naguère, une visibilité propre au Bureau du BIT, enfin faire contribuer volontairement la France aux programmes de coopération technique du BIT. La chance me donnera de le réaliser, mais dans l'ordre inverse.

Enfin, un accord de coopération entre la France et l'OIT ! Auprès des Ministres du Travail ou dans leur Administration, j'avais eu à connaître les sollicitations désordonnées, partielles et concurrentes des différents services du Bureau International du Travail (BIT) qui rivalisaient auprès des donateurs pour faire financer, sans grand succès, leur programme de coopération technique.

Aussi, j'étais en 1998 (et je demeure) convaincu que l'obtention et, a fortiori, l'augmentation des contributions volontaires de la France à l'OIT passaient par deux préalables absolus : D'une part, s'assurer de la capacité des services du BIT de faire une offre globale, hiérarchisant les priorités et les programmes, ouvrant un cadre de négociation reconnaissant au Ministère du Travail, avec le Ministère des Affaires étrangères, un rôle primordial mais non pas exclusif de la part que pourrait prendre tel ou tel autre département ministériel. D'autre part, dans le choix des programmes, pouvoir faire apparaître une plus-value de l'apport de l'OIT au regard des nombreuses et importantes actions bilatérales ou européennes de la coopération française et, ce faisant, donner des arguments à notre partenaire pour qu'il surmonte son hostilité, de principe, aux financements volontaires.

Ces préalables étant satisfaits, on pouvait ambitionner agir dans un cadre physico financier pluriannuel. Certes, il ne dérogerait pas aux incertitudes de l'annualité budgétaire du partenaire français, mais il lui offrirait visibilité politique, pertinence technique et rigueur financière. Pour l'OIT, il assurait des perspectives sur le moyen terme, voire l'amorce de développements ultérieurs.

L'expérience et l'autorité de François Trémeaud à la direction de la Coopération technique assurèrent le succès du côté de l'offre. Restait à convaincre nos partenaires.

C'est la visite de Jo Walgrave, responsable du Programme de Promotion du Dialogue social en Afrique (PRODIAF), que j'accompagne, le 15 octobre, dans le bureau du Ministre de la Coopération, qui « débutera » l'affaire. Apprenant qu'il n'y a pas d'accord de coopération entre la France et l'OIT, il se dit étonné... De retour au Bureau, le courant étant passé avec son conseiller technique avec lequel j'avais préparé l'entretien et qui y assistait, je lui propose d'ouvrir au Ministre les colonnes du « 4 pages » que le Bureau s'efforce d'émettre, tous les deux mois, principalement auprès des mandants. Il accepte et me demande les 3 ou 4 questions auxquelles le Ministre devrait répondre. Je les lui adresse ; parmi elles : Pourquoi n'y a-t-il pas d'accord de coopération entre la France et l'OIT ? Le temps passe et l'ultime échéance du « bon à tirer » approche ; mon correspondant me dit être débordé... Je lui propose de lui soumettre des « projets » de réponses à mes questions... Il accepte... Au culot, je fais dire au Ministre qu'il « demande à son administration de négocier un accord de coopération avec l'OIT d'ici à la fin de l'année »... Le Ministre ne fait aucune correction. J'imprime et je diffuse le 15 novembre... ; coup de téléphone de Martine Aubry ; elle est furieuse... je lui rappelle que, depuis ma nomination, je fais, vainement, le siège de son cabinet sur ce sujet... La discussion s'engage... L'intelligence et le talent de Jacques Maire à la tête de la Délégation aux affaires européennes et internationales (DAEI) facilitent grandement les choses. Le 19 juin 1999, à Paris, le Directeur Général (DG) Juan Somavia signe le premier accord de coopération entre la France et l'OIT avec le Ministre de la Coopération et le Ministre du Travail. A cette occasion, j'organise un entretien avec le Président de la République, Jacques Chirac ; au fil de cette mandature, le DG rencontrera six fois le Président, à l'Elysée et, la dernière fois, sera élevé à la dignité de Grand officier de la Légion d'honneur. Ce premier accord triennal fait plus que doubler la somme des financements, dispersés, naguère consentis à l'OIT et leur assure une pérennité de moyen terme. Sur la période 1999-2001, il mobilise plus de 3 millions d'euros par an auxquels s'ajoutent des mises à disposition d'experts. Il est structuré sur 4 axes : la promotion de la « Déclaration » et des engagements de Copenhague, le Programme IPEC, (Programme international pour l'élimination du travail des enfants) le développement du Dialogue social et de ses acteurs, notamment en Afrique, le renforcement de la protection sociale dans les pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne.

Le deuxième accord triennal 2002-2004 sera cosigné par Juan Somavia, à Paris, le 21 novembre 2001 avec, pour les médias français, la parfaite pondération de la « majorité plurielle » : Elisabeth Guigou, nouveau Ministre du Travail et Charles Josselin, toujours Ministre de la Coopération pour le Parti socialiste, Jean Claude Gayssot, Ministre de l'Equipement (et de la Mer) pour le Parti communiste et Guy Hascoet, Secrétaire d'Etat à l'Economie solidaire pour Les Verts. Pour nous, plus

prosaïquement, cet accord élargit le champ technique de notre coopération et double encore les engagements volontaires de la France qui, de 20ème avant 1999, passe au 6ème rang de nos donateurs. Parmi les Organisations spécialisées du Système, l'OIT devient le plus important bénéficiaire des financements volontaires de la France.

Le troisième accord, lui quadriennal, 2006-2009, signé pendant la Conférence de juin 2006, nous lie avec les mêmes départements ministériels : Travail, Economie sociale, Affaires étrangères/Coopération, Mer. Je garde le regret de n'avoir pas pu y associer l'Intérieur sur les questions migratoires et l'Agriculture sur la promotion de l'emploi décent dans ce secteur, essentiel pour la lutte contre la pauvreté. Toutefois, le nouvel accord conforte les engagements antérieurs, y ajoute l'emploi, augmente encore les moyens du « Bureau de Paris » au service de l'OIT et, après l'extension à 2005 des dispositions de l'accord de novembre 2001, il les adapte opportunément au cadre budgétaire biennal de l'OIT.

Première subvention ministérielle au Bureau et notre translation de l'Unesco à la rue de Sèvres.

On sait que chacun des Bureaux créés ou recréés en 1920 après ceux de Paris (février), Washington (mai) et Londres (juillet) comme celui de Rome (février 1947), de Bonn (janvier 1953), de Tokyo (janvier 1953), de New York (novembre 1946), de Bruxelles (octobre 1973), de Madrid (janvier 1986) ou, tout récemment, de Lisbonne (mai 2003) reçoivent un concours du pays hôte, soit de locaux, soit de personnels, soit des deux. Seuls des bureaux d'Europe, celui de Paris et celui de Londres ne bénéficiaient encore en 1998 d'aucun soutien « national ». Régulièrement, cette singularité était dénoncée au Conseil d'administration notamment par le Canada (où un Bureau, ouvert en mars 1949 fut fermé en mars 1995) et par les pays scandinaves ; il servait d'argument pour plaider la suppression des bureaux dans les pays d'Europe occidentale. Jadis, auprès des Ministres du Travail français, j'avais reçu le Directeur du « Bureau de Paris » sur ce sujet et, dans le Bureau du Ministre, jusqu'au Directeur d'Europe (Bureau Régional pour l'Europe et l'Asie Centrale) nouvellement nommé, Heribert Scharrenbroich. La sollicitation avait été la même ; la réponse, négative, aussi.

A présent, il me fallait « passer de l'autre côté de la table ». Il y avait urgence car, à peine étais-je installé rue Miollis que le Directeur des Bâtiments de l'UNESCO me demandait d'envisager de quitter les lieux, si possible avant le 31 décembre 2002, terme de notre bail (le retour des Etats Unis s'annonçait...).

Un contentieux interministériel franco-français allait m'offrir la clé de notre subvention, de notre réinstallation et de l'amélioration de nos conditions de fonctionnement. Depuis quelques années, le « Comité de décentralisations » veillait à « exiler » les Administrations centrales en province. Le Ministère du Travail avait contrevenu à ses ukases. Il en résultait que toutes les opérations immobilières de ce ministère étaient bloquées tant qu'il ne se serait pas défait de certaines implantations parisiennes. Parmi elles, 150m², rue de Grenelle, proches de l'Hôtel du Ministre, près de l'Esplanade des Invalides. Je me dis intéressé ; le Ministre et ses services y voient l'occasion, grâce à la dévolution à l'OIT, « d'enterrer la hache de guerre » avec les décentralisateurs. Le principe d'une aide du Ministère étant ainsi acquis, la

négociation peut s'ouvrir. Partant d'un local, concédé, dont le loyer serait pris en charge, mais trop petit, passant par d'autres propositions de locaux, mais inacceptables car dans des immeubles « ministériels » et sous leur drapeau, on aboutit, enfin, après plus de deux ans de discussions et grâce à l'amitié du Ministre et de ses collaborateurs, à la solution idéale : une subvention d'investissement et de fonctionnement. Son montant sera celui du loyer de la « rue de Grenelle ».

Au fil de cette démarche, la confiance, la patience, les encouragements et l'aide du Siège, d'Heribert, de François, d'Antonio Busca et de Greg Johnson seront plus que précieux. Cette subvention annuelle, pérenne à compter du 1er janvier 2002, sera inscrite dans l'accord de coopération de novembre 2001. Cinq ans plus tard, les parties à l'accord de 2006, dans le « contexte général » de leur coopération souligneront « l'importance du rôle du Bureau de l'OIT en France, tant dans le cadre du partenariat entre la France et l'OIT que pour son activité de relation publique, d'information et de conseil. »

L'une et l'autre sont, en vrai, à mettre au crédit, d'abord, de la subvention et de la chance. Dès lors, la recherche d'une implantation idéale s'intensifie d'autant que l'UNESCO, le 1er octobre, nous a formellement donné congé au 31 décembre 2002. Deux mois avant l'échéance fatidique, la vigilance de mon collègue et ami, Adrien David, repère un calicot sur le « 98, rue de Sèvres ». Mieux que celle du Baron Haussmann, l'allure « Modern Style » de ce nouveau « pignon » me séduit. Non plus, orgueilleusement planté entre les boulevards Saint Germain (le Faubourg) et Raspail (le Docteur, Député radical, inspirateur du Ministère du Travail) mais articulant, fonctionnellement, les voies des Maréchaux Bertrand (Grand Maréchal du Palais, fidèle à Napoléon dans ses deux exils insulaires et jusqu'à la coupole de Saint Louis des Invalides) et celle de Saxe (Maréchal Général, le vainqueur de Fontenoy), son « look » me sembla, immédiatement, mieux correspondre à l'image propre de l'OIT. Entre Noël et le Jour de l'an, nous déménageons ; nos amis d'INTER (Bureau de l'administration intérieure) et d'ITCOM, (Bureau de la technologie de l'information et de la communication) et particulièrement l'irremplaçable Charles Arditti, nous entourent de leurs conseils, de leurs expertises et de leurs bons soins, chacun, au Siège, appréciant que le coût du déménagement et de la mise à niveau de nos équipements (mobilier, informatique, téléphonie) soient entièrement pris en charge par les subventions de 2002 et de 2003.

A partir de 2004 et progressivement jusqu'à 2005, la subvention contribuera moins aux dépenses d'investissement et plus à celles de fonctionnement jusqu'à assumer 60% de celles liées au loyer, 40% de celles liées aux équipements et 95% de celles liées aux relations publiques.

Les 19 et 20 mai 2003, c'est dans nos nouveaux locaux que les Directeurs des bureaux européens tiennent, pour la première fois hors du Siège, leur réunion annuelle de printemps autour de Friedrich Buttler, notre nouveau Directeur régional. On dit que la création du Bureau de Lisbonne et la réinstallation du Bureau de Bonn à Berlin bénéficieront du précédent de la subvention française. Il n'inspirera malheureusement pas les autorités du Royaume Uni...

Les gars de La Marine.

Fin janvier 2001 se tient, à Annecy, une Conférence France-BIT dont le modèle sera institutionnalisé dans l'accord du 21 novembre 2001 puis dans celui de juin 2006 sous l'intitulé : « Entretiens France-OIT ». Du côté du BIT, Peter Auer, Gerry Rodgers et Jean-Claude Javillier en seront, tous les deux ans, les principaux artisans. Après les nécessaires recentrages vers les pays en voie de développement (PVD), des années 60, l'Organisation, mondialisation oblige, s'intéressait, à nouveau, aussi, aux pays développés/principaux contributeurs et donateurs. Les Entretiens France-OIT en furent une des expressions.

A l'issue de la première journée, Jacques Maire et moi sommes au bar de l'Hôtel Impérial qui accueille nos travaux. Le savoyard que je suis et le breton qu'il est, l'un et l'autre convaincus des vertus réformatrices du dialogue social s'il part des acteurs sociaux eux-mêmes, commentons la décision, unanime, de la vénérable (elle fêtait alors son 80ème anniversaire) Commission paritaire maritime du BIT qui, quelques jours auparavant, avait recommandé « l'élaboration d'un instrument international unique et cohérent sur le travail maritime qui intégrerait le plus largement possible, dans leur substance, les normes internationales existantes suffisamment à jour sur le sujet ».

Dans cette atmosphère enfumée de l'Impérial et du climat français de la fixation laborieuse du temps de travail à 35 heures, nous savions que la France et l'OIT, au travers du Comité Ventejol, puis Cartier, avaient déjà opéré la décantation tripartite des conventions et, notamment, des nombreuses conventions maritimes. Il y avait une partie à jouer pour la relation entre l'OIT et la France. Forte de l'appel paritaire, l'OIT allait appeler les gouvernements à leurs responsabilités normatives, auxquelles elles ne pouvaient échapper et, plus problématique, à contribuer « volontairement » au financement du fonctionnement du « Groupe de travail ». En janvier 2001, aucun gouvernement n'avait, évidemment, répondu à l'invite ; seule la Fédération Internationale des ouvriers du Transport (ITF) avait proposé un concours.

Sur ce dernier point, nous convenons de saisir, chacun de notre côté, avec nos moyens et nos arguments, le Ministre français « de la Mer », Ministre de l'Équipement. Pour ma part, de retour à Paris, je développe quatre arguments devant le Ministre: d'abord, le Cardinal de Richelieu, glorieux Maître de la Mer au XVIIème ; ensuite, trois siècles plus tard, le triste 25ème rang de la France au palmarès des tonnages sous son pavillon ; ensuite, l'opportunité d'être le premier pays (et, peut être de rester le seul) à soutenir ce dossier ; enfin, au contraire des « 35 heures » de son collègue Ministre du Travail, l'occasion pour le Ministre de la Mer, de contribuer, avec l'OIT, à un dialogue social « dans le bon sens ».

Des quatre, j'ai eu l'impression que les deux derniers furent déterminants. Quelques mois plus tard, le Ministre promettait son concours pour 2002 et nous pouvions l'inscrire dans l'accord de novembre 2001.

L'équipe qui se constitua alors, soit du côté de l'Administration française tant au Travail qu'à la Mer, soit du côté du BIT, avec, au Siège, sous l'impulsion personnelle du DG et la direction de Sally Paxton, l'ardente Cleopatra Doumbia-Henry avec Jean-Yves Legouas et Dani Appave et au Bureau « de Paris », Jean Marc Schindler, Président du Groupe et Xavier Marrill, son « assistant », mis à disposition du Bureau par le Ministère de la Mer, « tourna » sans un raté, pendant les cinq ans de

l'élaboration de la Convention. Et chaque année, le concours financier et en personnel du Ministère de la Mer fut reconduit.

Pour rendre hommage à l'engagement français, un an plus tard, le Siège, sensibilisé par la Délégation française, m'autorisa à organiser, à Nantes, du 19 au 23 janvier 2004, la 4ème Réunion du Groupe tripartite de haut niveau. Pour ce faire, plus de la moitié des financements fut obtenue des Collectivités locales, Ville, Communauté urbaine et Région.

Trois souvenirs me reviennent de cette « Equipée » :

Le premier, le vendredi 16, peu avant la fermeture de l'agence nantaise de notre banque « Société générale », nous allons retirer les fonds qui nous permettrons, dès dimanche, de rembourser les titres de transports et de faire l'avance des indemnités de séjour des 300 participants. La somme, en billets, est volumineuse. Dans la salle des coffres, avec Michèle Person, précieuse administrateur du Bureau, seule survivante de l'équipe de 1998, nous enfournons les billets dans nos poches et sous nos vêtements plutôt que de risquer de nous faire arracher notre trésor. Par une porte discrète, nous rejoignons notre voiture, hilares et dodelinant comme deux bibendums ; nous serons soulagés en atteignant le coffre de la Cité des Congrès. Le deuxième, le dimanche 18, vers 20 heures, Charles Arditti et son compère Stéphane Hagopian, arrivés, eux aussi, vendredi, ont fini d'installer tout l'appareillage informatique, cannibalisé de la rue de Sèvres et de la route des Morillons, et qui, comme je m'y suis engagé, va permettre à nos collègues du Siège et aux participants de trouver, à Nantes, les mêmes conditions de travail qu'au Siège et de pouvoir se connecter avec les services et les données concernés demeurés à Genève. De l'hôtel mitoyen, nous entendons la Cité résonner des préparatifs de l'orchestre qui va accompagner la clôture d'un congrès professionnel qui nous précède dans les lieux. Depuis presque une année que je négocie avec les dirigeants de la Cité, je fais confiance à leur professionnalisme (impressionnant) et je ne doute pas qu'à 7 heures, demain matin, il ne restera pas trace du dîner de 300 couverts qui se prépare, ni de la soirée dansante et de la fête qui suivront (les bretons ne boivent pas que de l'eau...). L'imprévisible sera que les potentiomètres de la sonorisation de l'orchestre solliciteront tant l'installation de la Cité qu'ils feront « sauter » notre équipement informatique... Le lendemain, Charles et Stéphane auront tout remis en ordre pendant la nuit... en « passant » par Manille ou par Tokyo.... pour récupérer les données... Je ne suis pas sûr, encore aujourd'hui, d'avoir compris comment...

Et je ne dirai rien de la Nuit des tastevins du Muscadet, dans le château du Marquis de Goulaine où, la chance (et le rappel de mon stage de l'ENA, en 1970, dans ses vignobles) a permis de réunir, dans l'improvisation, « nos » armateurs, « nos » gens de mer avec les dirigeants des grands ports, en réunion mondiale à l'invitation, fortuite, du Port de Saint Nazaire. Le Muscadet et le Gros Plant mis en perce pour le coeur de la marine marchande du monde, réunie sur les bords de la Loire !

Communiqué, communiqué !

Depuis la Réunion régionale européenne de Genève de décembre 2000, les bureaux situés dans certains pays développés et donateurs d'Europe, comme celui « de l'OIT en France » (selon la dénomination actée à cette occasion, et le parti, pour répondre

aux exigences de la communication, de privilégier l'usage de l'acronyme OIT sur celui de BIT) bénéficient (enfin) d'une définition formelle de leur mandat ; elle a été confirmée à la dernière Réunion régionale européenne de Budapest de février 2005. Il s'agit pour eux de développer la communication et la visibilité de l'Organisation, d'assumer sa représentation et d'établir des partenariats, et, enfin, de renforcer le soutien des donateurs à la coopération technique. Pour avoir été, naguère, Directeur de la Communication de la Région Ile de France, elle aussi, bien que Capitale, en déficit de visibilité, j'étais conscient tant de la nécessité que de la difficulté de la tâche.

Longtemps collaborateur du mandant gouvernemental français au Conseil d'administration du BIT, je n'étais pas mal placé pour me sentir, si ce n'est responsable, du moins coupable de ce déficit de communication. Il semblait bien, en effet, que les mandants des pays fondateurs/donateurs/développés, ceux de France en tout cas, s'étaient, depuis longtemps, résignés à ne « communiquer » (en bien ou en mal) de l'OIT, qu'entre eux-mêmes (et encore). Ils se consolaient de l'absence de « visibilité » de l'Organisation (et, pour certains, d'eux-mêmes, en tant que mandants) en déplorant que « le Bureau de Paris » (ils se gardaient d'impliquer le Siège) ne remplisse leur propre devoir (j'allais dire : leur mission) à leur place. Quant au Siège, depuis les années 60, sa communication avait été quasi exclusivement orientée vers les PVD et à l'appui des programmes de coopération plutôt que vers les pays/contributeurs/donateurs aux fins de mobiliser leurs soutiens.

Les instructions de décembre 2000 marquaient une nette rupture. Le Directeur Général et Zohreh Tabatabaï, Directrice du Département de la Communication et de l'information publique (DCOMM), l'incarnaient. Le réseau d'Europe, depuis le Directeur régional et son équipe jusqu'aux Directeurs des bureaux (je songe particulièrement à Peter Brannen à Londres avec lequel la coopération avait été féconde pour préparer la réunion de décembre 2000) en étaient plus que convaincus, ardents partisans.

Quand l'Histoire, à cette fin du XXème siècle, rendait justice à la vision réformiste et globale, tant économique que sociale, de l'OIT, il était temps de traduire cette dynamique en termes d'action (comme l'a démontré la « Déclaration ») mais aussi d'image et de communication. J'ajoute que dans un espace de marché concurrentiel, il y allait, aux yeux de certains, de la survie même de l'Organisation.

Pour franchir, dans la mesure de son énergie, cette nouvelle étape de la contribution de notre Bureau, la chance m'assura, d'abord, le concours d'Adrien David, que je pus débaucher du Ministère du Travail et recruter sur le poste libéré par Josette Gervais, en juillet 2001. Moins d'un an plus tard, nous mettions en ligne notre site Internet. De juin 2002 à la fin de la mandature, en deux mises à jour annuelles, le Bureau avec l'aide de Genève, de Dalibor Rodinis et Harvey Addo-Yobo, de l'action du Bureau en France.

La même chance me fit retrouver mon ancienne collaboratrice des années 70, Anne Guesdon, en marge du Congrès de la CFDT, à Nantes, le 22 mars 2002. Nicole Notat quittait alors le Secrétariat général et Anne, qui avait été, pendant 8 ans, son attachée de presse s'interrogeait sur son avenir. Je lui proposai de nous rejoindre et d'intervenir auprès du Ministre pour qu'elle soit mise à disposition du Bureau comme

elle l'avait été au profit de la CFDT. En septembre suivant, Anne intégrait l'équipe de la rue de Sèvres.

Notre ambition de lancer, pour la première fois, une campagne grand public de soutien à l'action de l'OIT avec des moyens et un message qui nous soit propre allait, désormais, à défaut de financement suffisant, demander quelque temps... La première étape fut d'obtenir un minimum de concours financier du Ministère du Travail. IPEC étant notre « produit d'appel » le plus connu, c'est avec Alice Ouedraogo et Pierre Hebrard que s'initia notre « quête ». Certes, « Carton rouge », appuyé sur la FIFA avait déjà fait connaître IPEC et l'OIT. Mais on voulut bien admettre que si, dans les PVD ou en transition, ce message à l'opinion publique confortait la lutte de leurs propres mandants, dans les pays fondateurs/développés/contributeurs/donateurs, en France, en tout cas, il risquait soit de nourrir des stigmatisations sommaires, soit d'être détourné (le Français frondeur avait le carton rouge facile vis-à-vis, d'abord, de son propre Gouvernement...) Il fallait, comme toujours en communication, adapter le message à la cible.

En janvier 2004, le Ministre du Travail, François Fillon, nous accordait son patronage et le 2 novembre, son successeur, Gérard Larcher y ajoutait une subvention de 77.745 Euros pour 2005.

Sept mois plus tard, la conférence de presse, co-présidée par le Ministre des Affaires sociales, Jean-Louis Borloo, en compagnie de Gérard Larcher, lançait la campagne avec l'OIT tandis qu'un calicot de notre affiche couvrait, sur sept mètres de hauteur, le mur de l'Hôtel du Châtelet, perle du « noble faubourg », résidence séculaire du Ministre du Travail. Du 12 au 30 juin 2005, par notre « spot » sur les chaînes de télévision, par notre affiche, et par nos messages, adaptés à la spécificité de l'opinion publique française, le Bureau de l'OIT en France invitait à « en savoir plus » sur les données et les résultats de la lutte de l'Organisation contre le travail des enfants.

Au fil de ces sept mois de préparation, avec l'appui et la confiance à IPEC de Frans Roselaers et de Pierre Hébrard, de Zohreh et de Corinne Perthuis à DCOMM, avec l'amitié des responsables de la Mairie de Paris, du Conseil régional d'Ile de France, de la RATP, de RIVP notre imprimeur, de l'annonceur METROBUS et, tout particulièrement de l'agence de communication EuroRSCG, le Bureau a mobilisé un concours pro bono de générosité de l'ordre d'un demi million d'euros, multipliant par 6 le concours financier du Ministre.

La campagne sur les murs des stations de RER et du Métro, reprise par les médias nationaux et par ceux de la Région capitale, par l'affichage électronique et le mensuel diffusé par la Ville de Paris aux 3 millions de parisiens, par ceux du Ministère du Travail et par ceux, enfin, des principales organisations syndicales aura décuplé l'audience du site Internet du Bureau de l'OIT en France.

Fort de cette « première », une deuxième campagne se déroula du 29 novembre au 20 décembre 2006, avec les mêmes patronages ministériels et, parmi les mêmes généreux partenaires, cette fois YOUNG et RUBICAM-Suisse.

Pour bénéficier de la dynamique des rapports globaux annuels de suivi des quatre droits fondamentaux de la Déclaration, et à la faveur du remarquable rapport global de juin 2006 sur la lutte contre le travail des enfants, c'est ce thème, à nouveau, qui fit la campagne 2006. Exceptionnel, le Ministre du Travail français sortit de son Ministère pour la « lancer » au Centre de la Presse internationale avec, comme l'an passé, Phan Thuy d'IPEC.

Le contexte budgétaire récessif franco-français 2004-2005 n'avait pas facilité l'introduction de novations dans la négociation du troisième accord de coopération. Toutefois, la dynamique prévalut et l'accord signé en juin 2006 inscrivit le financement « starter » des campagnes à hauteur de 65.000 Euros par an, assurant, ainsi, leur pérennité sur la période 2006-2009. De plus, cette aide est complétée, par la mise à disposition d'un agent, dont le coût est évalué à 100.000 Euros.

Ces campagnes, désormais en France, en 2007 sur les discriminations, en 2008 sur la liberté syndicale, en 2009 sur le travail forcé, etc., peut-être demain dans d'autres pays principaux contributeurs/donateurs de l'OIT, permettent d'espérer que les citoyens, mieux informés, soutiendront, et plus fortement, l'Organisation, et, incidemment, appuieront l'action de ses mandants tripartites, les seuls, jusqu'à présent, qui soient au fait et comptables de ses analyses, de ses propositions, de ses actions et de ses résultats.

Je m'étais autorisé six souvenirs, cher rédacteur, et cinquante autres, à présent, m'assaillent. Que le lecteur, trop indulgent, se rassure, je m'arrête.

Pourtant, après avoir cité tant d'amis comment, au Bureau tout d'abord, ne pas saluer, alors que son poste vient, semble-il, d'être supprimé au 31 décembre 2007, Sandrine Dumont que je recrutai en 2000 sur la recommandation de David Friedmann et grâce à qui le chiffre d'affaires des ventes de publications quadrupla ?

Comment ne pas remercier Brigitte du Jeu qui, ayant quitté le Bureau pour le Siège en 1989, accepta d'y revenir en mai 2005, bénéficiant ainsi, dans les meilleures conditions, de l'expérience de Michèle Person quelques mois avant son départ à la retraite et qui, depuis, domine les nouveaux et turbulents outils de gestion informatique que sont FISEXT et autres IRIS ?

Au Siège, comment ne pas évoquer la complicité talentueuse de Charles Dan et de Christophe Perrin au Cabinet de Juan Somavia ? Comment ne pas exprimer ma gratitude au Directeur Général qui prolongea, autant qu'il put, mon mandat au delà des limites statutaires et qui m'honora de son amitié. Mais, je dois m'arrêter et admettre de ne pouvoir, ici, rendre hommage à chacun.

Toutefois, cher rédacteur, permettez-moi un dernier mot qui sera pour vous remercier de m'avoir demandé ce témoignage pour votre publication et de m'avoir permis de partager quelques moments avec les anciens fonctionnaires du BIT.

S'ils ont pu sourire en me lisant, j'en serai flatté ; s'ils ont ressenti le plaisir et l'honneur que j'ai eus à la direction du « Bureau de Paris » et à sa contribution à l'action de l'OIT, j'en serai heureux ; s'ils en ont été irrités, qu'ils considèrent qu'au sein du collège des Anciens, je ne fus qu'une pièce rapportée en séjour temporaire.

Jean Daniel LEROY